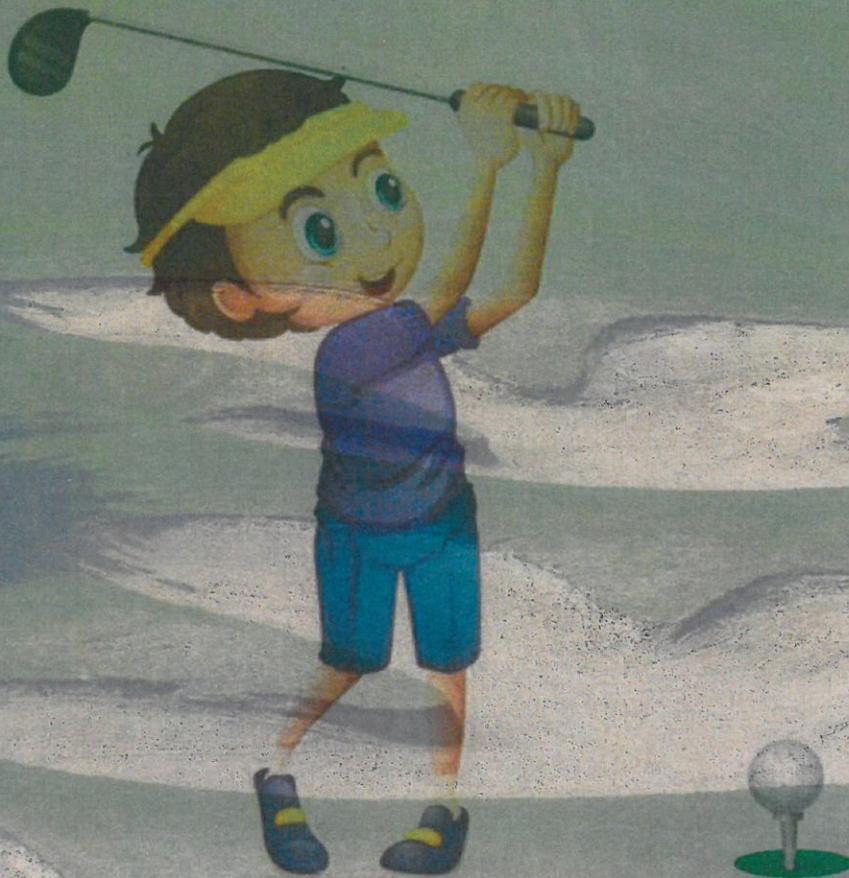


Trophée des Mouflets

2017



GOLF LAILETTE

LE CHEMIN DES DAMES



Le mot de Jean-luc Balet,

Pour la troisième année consécutive, le Trophée des Mouflets va recevoir une centaine d'enfants de moins de 13 ans pour une compétition par équipe.

Ce rendez-vous golfique est devenu incontournable dans le monde du golf pour les jeunes et le comité d'organisation est très heureux de l'impact pris par notre compétition à travers le monde golfique.

Cette compétition est née d'un défi sportif entre deux hommes, Marc Dolisie professeur de golf à Amiens et moi-même qui défend les couleurs de notre golf de l'Ailette. Le sport quel qu'il soit a toujours connu des batailles de clocher, les clubs de golf n'ont pas été épargnés par ces rencontres. De ce défi une compétition pour les enfants est née. Les dernières éditions ont reçu de grands clubs prestigieux et chaque année le nombre d'équipes augmente et le niveau de la compétition n'a pas à rougir des plus grandes compétitions nationales.

Notre volonté reste la convivialité, la valeur incontournable des grands rendez-vous et à travers le Trophée des Mouflets faire connaître à l'Europe entière le superbe golf de l'Ailette mis à disposition par le conseil départemental de l'Aisne. Notre région a des atouts alors soyons les acteurs de son développement culturel et sportif pour l'épanouissement de ses habitants.

L'association sportive, menée avec dynamisme par son président Philippe Ricordeau met tout en œuvre pour accueillir les enfants désireux de pratiquer le golf. Le trophée des Mouflets est et sera le relai, le moteur et la vitrine pour faire découvrir le golf aux enfants de notre région.

Il ne se fait pas de grandes compétitions sans partenaires et personnellement je suis très touché par les relations qui se sont créées avec nos partenaires qui depuis le début nous ont aidés, accompagnés et j'espère que ces relations seront inscrites dans le livre d'or du Trophée des Mouflets.

Tous les membres de l'organisation souhaitent à tous les enfants qui participent au Trophée des Mouflets 2017 que ce tournoi reste gravé dans leur mémoire comme un souvenir inoubliable...



Le Golf International du Parc de l'Ailette vous donne rendez-vous sur ses deux parcours 18 et 9 trous pour taper vos balles dans un écrin de verdure, entre lac et forêt, loin des trépidations urbaines :

- ➔ Double practice de 45 places (dont une partie couverte)
- ➔ Compact 9 trous 1753 mètres par 32
- ➔ 18 trous 6127 mètres par 72

Le parcours du Chemin des Dames vous surprendra par ses obstacles d'eau, ses bunkers joliment dessinés pour défendre des greens vastes et francs.



*Prochaine édition du
Trophée des Moufflets*

26-27 MAI 2017



Règlement

- Le Trophée des Mouflets est une compétition par équipe.
- Les équipes sont composées de 3 joueurs et une joueuse .
- Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
- Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

✓ *Conditions de participation :*

Le Trophée des Mouflets est une épreuve par équipe sur invitation.

L'équipe de club est composée de 3 joueurs et une joueuse.

Les joueurs et joueuses sont licenciés de la FFGolf.

Les joueurs et joueuses sont licenciés dans le club qu'ils représentent.

✓ *Catégorie, distances et nombre de trous*

Le Trophée des Mouflets est ouvert aux enfants nés avant le 1er Janvier 2005

Catégorie U12

✓ *Formes de jeux :*

Le Trophée des Mouflets a lieu sur le golf de l'Ailette.

Il se déroule sur 2 jours :

- La première journée le Vendredi 26 Mai 2017 :

Rencontre par équipe de 2 joueurs-joueuse en Greensome sur 18 trous.

- La deuxième journée le Samedi 27 Mai 2017 :

Rencontre en individuel en Stroke play sur 18 trous.

Le classement du Trophée des Mouflets se fera sur l'addition des points par équipes.

Les 2 scores par équipe du vendredi additionnés des 3 meilleurs cartes du samedi.

En cas d'égalité des équipes la 4ème carte en individuel fera office de départage.

✓ *Remise des prix*

A l'issue de la compétition, une remise des prix aura lieu suivi d'un goûter.

✓ *Règles spécifiques du Trophée des Mouflets*

→ Horaire de départ :

Si une équipe arrive en retard sur son départ alors qu'elle est en mesure de commencer, l'équipe sera pénalisée de 2 coups sur le trou N°1.

→ Chariot électrique :

Les chariots électriques ne sont pas autorisés.

→ Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

Toutes les parties seront accompagnée par les jeunes officiels du lycée Leonard de Vinci de Soissons qui seront maitres de leur partie.

→ Marqueurs :

Chaque équipe ou chaque joueur notera son score sur la carte prévue à cet effet, sous le regard de chaque suiveur de partie officiel.

→ Instruments de mesure :

Les joueurs et joueuses sont autorisés à utiliser des instruments de mesure uniquement pour évaluer la distance a parcourir.

→ Recording et enregistrement des cartes :

Tout les joueurs et joueuses sont invités à rendre leurs cartes accompagnés du suiveurs de parties.

Les cartes seront enregistrées par le comité d'organisation et seront considérées comme rendues à la sortie des joueurs et joueuses de la pièce du recording.

→ Accompagnateurs :

Pendant le déroulement de l'épreuve les accompagnateurs (entraîneurs, parents, dirigeants) ne sont pas autorisés et devront se tenir à une distance qui ne permet pas de communiquer avec les joueurs.

→ Intempéries :

L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de déplacer les départs si les conditions de jeux ne permettent pas le bon déroulement du jeu.

✓ *Comité de l'épreuve :*

Toutes les décisions seront prises par le comité de l'épreuve.

Un arbitre sera désigné par le comité.

Chaque partie sera suivie par un jeune officiel du lycée Léonard de Vinci de Soissons.

Le comité d'organisation

Jean-luc BALET

Philippe CARLIER

Philippe RICORDEAU

François GUICHON

Catherine HEMERY

Julie JUVISY

Caroline DELACOUR

Thomas LELAIZANT